

11



# Université de Lomé

## CABINET DU PRESIDENT

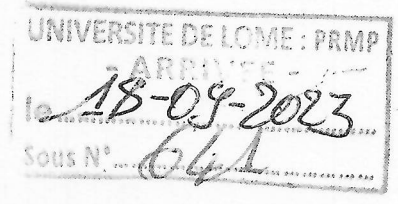
=====

PERSONNE RESPONSABLE  
DES MARCHES PUBLICS

=====

COMMISSION DE CONTROLE  
DES MARCHES PUBLICS

=====



## PROCES-VERBAL DE DELIBERATION N° 091/CCMP/18-09-2023 -

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi treize septembre à huit heures trente minutes, la Commission de contrôle des marchés publics (CCMP) de l'Université de Lomé, s'est réunie dans la salle de réunion des commissions des marchés publics, sise au lycée de Tokoin 1.

Trois (03) membres étant présents, la commission peut valablement délibérer sur le projet de dossier de demande de cotations relatif **aux travaux de réhabilitation et de rénovation du laboratoire physique et chimie de l'Institut National des Sciences de l'Education (INSE) au profit du Centre de Pédagogie Universitaire (CEPU).**

Après examen dudit dossier, la CCMP note la bonne exploitation du Dossier type de Demande de cotation préparé à l'intention des autorités contractantes pour la passation de marchés de fournitures et services connexes par demande de cotation pour les acquisitions faites par les administrations centrales et déconcentrées de l'Etat, les institutions de la République, les établissements publics, organismes, agences et offices et dont le montant est inférieur ou égal à dix millions (10 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises, version de septembre 2020.

En conséquence, la commission donne son avis de non objection pour la consultation des quatre (04) entreprises énumérées ci-dessous, retenues sur la liste restreinte suivante. Il s'agit de :

- ETABLISSEMENT UNIVERSAL CENTER ;
- SEDDOH BATIMOR GROUP ;
- ETABLISSEMENT AURELIAS ;
- ETABLISSEMENT G.K. SERVICES.

Le rapport d'évaluation des offres y afférent devra être transmis à la CCMP pour avis accompagné des originaux des offres techniques et financières des soumissionnaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures vingt minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Rapporteur de la Commission le jour, mois et an ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.

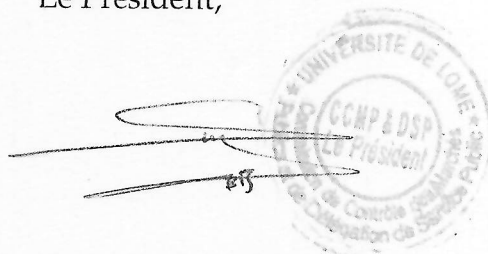
Ont signé :

Le Rapporteur,



M. YOVO Kwassi

Le Président,



M. BOROZE Tchamye T-E.